

Autres enfants de la famille

NOM	PRENOM	Né(e) le	Baptisé(e) le	Catéchisé(e)
				Année : Paroisse : Non
				Année : Paroisse : Non
				Année : Paroisse : Non

PARRAIN ET MARRAINE

Le choix du parrain et de la marraine doit être fait en tenant compte non seulement de votre attachement personnel à eux mais aussi en tenant compte de leur **foi et de leur vie chrétienne**. Un ne peut pas être parrain ou marraine, il pourra seulement être **témoin** du baptême.

Quelques critères à savoir et à essayer de respecter :

1 / avoir 16 ans révolus,

2 / être baptisé dans l'Eglise Catholique, avoir communié, et être confirmé (au moins l'un des deux)

3 / un seul parrain ou une seule marraine, mais en aucun cas deux parrains ou deux marraines. Toute autre personne proche pourra être témoin.

NOUS DEMANDONS LE SACREMENT DE BAPTEME POUR NOTRE ENFANT

Le baptême est un acte sérieux, nous le savons. Il marque profondément notre enfant. Car en lui donnant la vie, Dieu s'engage avec lui et Dieu lui est fidèle.

Nous savons que nous aurons un rôle essentiel dans l'éducation de la foi de notre enfant.

Mais nous pensons aussi qu'il aura besoin de s'éveiller à la foi de l'Eglise en participant à la catéchèse avec d'autres enfants.

Nous prenons aujourd'hui l'engagement d'accompagner notre enfant dans l'éveil de sa foi.

A le.....

Nom du père :

Lu et approuvé (écrit en toutes lettres)

Nom de la mère :

Lu et approuvé (écrit en toutes lettres)

Signature du père :

Signature de la mère :

NB : En cas de séparation des parents, l'accord des deux doit être clairement signifié ou fournir une attestation « d'autorité parentale exclusive ».